



LA VILLE NATURE

11 022 habitants, 2^{ème} ville de la communauté d'agglomération du roannais,

Recrute

Un(e) coordonnateur (rice) jeunesse

par voie statutaire (mobilité, détachement, inscription sur la liste d'aptitude), dans le cadre d'emplois des catégories B susceptibles d'assurer une direction d'ALSH, ou à défaut dans celui des adjoints d'animation sous condition de diplôme.

Placé(e) sous l'autorité du directeur de l'Animation de la Cité, vous coordonnez la politique jeunesse de la commune en relation avec les acteurs institutionnels et associatifs du territoire.

A ce titre, vous aurez pour mission de :

- **Coordonner le Projet Educatif Local (PEL)** : animation du COPIL, suivi financier, contrôle et évaluation des partenaires, déclarations et négociation avec la CAF
- **Animer, suivre et évaluer le Conseil Municipal d'Enfants (CME)**
- **Diriger l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)**: supervision de tâches opérationnelles, déclarations CAF et encadrement du personnel

Missions spécifiques

- **Piloter des actions spécifiques** : chantiers éducatifs, pass'sport, service volontaire européen...
- **Supervision d'actions jeunesse avec nos partenaires** (collège, club des jeunes...)

Profil du candidat

- Titulaire du brevet d'aptitude aux fonctions de directeur ou d'un diplôme, titre ou certificat de qualification figurant sur l'arrêté du 9 février 2007 article 5 ou recruté sur un grade de la fonction publique explicitement listé dans l'article 2 de l'arrêté du 20/03/2007.
- Connaissance et pratique indispensables du public jeunes (7/18 ans) et du domaine de l'animation,
- Connaissance des problématiques des publics jeunes dans leurs dimensions sociales et culturelles,
- Capacités rédactionnelles et organisationnelles,
- Bonne maîtrise de l'outil informatique.
- Capacité à comprendre et à répondre aux besoins des jeunes,
- Esprit d'initiative et force de proposition,
- Rigueur, disponibilité et dynamisme souhaité,
- Créativité
- Permis B obligatoire

Rémunération

♦ Traitement statutaire ♦ Régime indemnitaire ♦ 13^{ème} mois moyen - CNAS
Renseignements complémentaires auprès de P. FAUCHE Directeur de l'Animation de la Cité 04.77.23.62.59 ou auprès de C. TESSON, DGSA-DRH au 04.77.23.62.61,

Poste à pourvoir pour le 3 septembre 2018 au plus tard.

Adressez votre candidature mentionnant l'intitulé du poste (lettre de motivation, CV) **avant le 24 mai 2018**, à :

Monsieur le Maire
DRH
Hôtel de ville
411, rue Pasteur
42153 RIORGES

Ou par mail à : cyril.tesson@riorges.fr